

PROJET DE TEXTE ACTION

CAA de Lille, 17 mars 2025

CONTEXTE

1) Le contexte international est lourdement impacté par les premières décisions et déclarations de l'administration Trump.

- En effet, le pouvoir en place aux États-Unis assume des positions ouvertement impérialistes (prétention sur le Groënland, canal de Panama, Canada) conforme aux intérêts des multinationales et des milliardaires de la Big Tech, qui ne se contentent plus seulement de le soutenir financièrement, mais qui sont chargés de mettre en place le programme antisocial du nouveau Président.

- Faisant usage d'une rhétorique fascisante qui peut même emprunter au nazisme, le nouveau pouvoir met en cause les principes démocratiques au nom de la liberté d'expression pour imposer son récit dans le débat public : la liberté de la presse et les libertés académiques sont attaquées aux États-Unis. Dans l'éducation, l'administration conforte les pressions locales pour l'interdiction de livres considérés comme "inappropriés" ou "obscènes", dès qu'ils évoquent la communauté LGBTQIA+, l'éducation sexuelle, les discriminations raciales et les débats politiques.

- C'est au nom de la défense de la liberté d'expression et de la démocratie que le gouvernement américain intervient dans les processus électoraux européens pour favoriser l'accession au pouvoir des partis d'extrême droite. Ces ingérences directes dans les débats publics nationaux entrent en résonance avec les réseaux sociaux contrôlés par les GAFAM (X-Twitter, Meta). En France, la brutalité du discours trumpien (immigration, sécurité, capitalisme débridé, rapprochement avec la Russie) trouve un relais naturel dans les médias contrôlés par le groupe Bolloré, au ministère de l'Intérieur et de la justice, et séduisant ainsi naturellement l'extrême droite rejointe par une partie du camp conservateur.

2) En France, dans son allocution du 5 mars, E. Macron s'est saisi du revirement américain sur l'Ukraine en invoquant la menace russe pour justifier la nécessité d'un réarmement à l'échelle du pays et de l'Europe, comme s'il fallait se résoudre à une confrontation qu'il présente comme inéluctable. Il ne s'agit pas de nier la réalité d'une menace aux différents visages - les missiles et les bombes en Ukraine, les coups de force pour réviser les frontières ou les attaques cyber en Europe - mais une réponse aussi univoque, une nouvelle course aux armements ne peut que renforcer une dynamique d'escalade, celle-là même qui depuis la fin de la Guerre Froide, a nourri un conflit global entre la Russie et l'Occident. Le régime de Poutine n'est pas voué à durer éternellement, et l'urgence pour nous est bien de construire et de faire vivre un

ordre international qui ne repose plus sur la volonté de puissance des uns ou des autres.

- Le Snés-FSU dénonce l'instrumentalisation de la bascule géopolitique en cours au profit d'enjeux de politique intérieure : son rôle est d'éclairer la profession sur la volonté du Président de continuer à appliquer, voire à accélérer, l'agenda néolibéral et ses réformes connexes - dans le cadre très favorable des traités européens - engagés depuis 2017 au nom de la réduction de la dette publique : dérégulation du marché du travail, "politique de l'offre", affaiblissement des services publics, fiscalité injuste, réduction des dépenses et de la protection sociales, réformes des retraites. Il rappelle que cet agenda néolibéral et les réformes qui en ont découlé ont même justement contribué à affaiblir la défense nationale depuis 2006 (réductions de la dépense publique, privatisations) et l'influence diplomatique de la France (aide au développement, AEF), sans rendre plus crédible l'idée d'une défense européenne qui était inféodée aux Etats-Unis dans le cadre de l'OTAN.

- La volonté de ne pas augmenter les impôts traduit la volonté de réarmer le pays sur le dos des plus fragiles et des classes moyennes et d'épargner les grandes entreprises ainsi que les ménages les plus riches. La question du réarmement pose la question de son financement. Elle pose aussi la question de la souveraineté populaire, tenue à l'écart du débat sur une Communauté Européenne de la Défense.

Pour le Snés-FSU, s'il est possible de déroger au pacte de stabilité européen pour financer les dépenses militaires, il doit être aussi possible d'y déroger pour réaliser les investissements nécessaires aux services publics, aux infrastructures et à la transformation environnementale sans dépendre des marchés grâce à des financements directs de la banque centrale européenne.

- Il pointe un débat piégé, dans lequel "le choix de la paix" ferait le jeu de la Russie et exposerait le pays à la guerre. Sans nier la menace russe sur l'Ukraine, sur ses frontières et sur son peuple, il rappelle qu'elle s'inscrit dans une ambition impérialiste qui n'est pas nouvelle. L'impérialisme économique assumé de la nouvelle administration américaine, son discours antidémocratique et antisocial sont une nouvelle menace pour la paix, les libertés publiques et l'Etat social.

C'est seulement dans un cadre multilatéral qu'il sera possible de sortir durablement de ce conflit, de ne pas entériner des annexions par la force et de donner à l'Ukraine, état agressé, des garanties pour sa sécurité et celle de sa population. Le non alignement est une des clés pour pouvoir créer les conditions d'une paix durable qui respecte le droit international et la souveraineté du peuple ukrainien.

Pour le SNES-FSU, la situation internationale ne doit pas servir à imposer une politique de défense au détriment des droits sociaux (temps de travail, salaires, retraites, protections sociales) et démocratiques (concentration des pouvoirs, remise en cause de la presse). Le Snés-FSU dénonce les annonces d'économie de guerre qui pourraient se traduire par de nouvelles attaques contre le monde du travail. Une politique qui se ferait au profit des intérêts privés, enrichissant les grands groupes industriels tout en s'accompagnant d'une politique de répression et de contrôle des populations. Le SNES et la FSU doivent sensibiliser par tous les moyens sur les enjeux d'un débat démocratique et rappeler leurs demandes de l'application du droit international dans les conflits actuels (Ukraine, Proche-Orient...). Au moment où E. Macron voudrait relancer le SNU sur fonds de tensions géopolitiques, le SNES-FSU continuera de s'opposer à tous les dispositifs visant à engager la jeunesse dans "l'effort de défense", et en demande la suppression.

FONCTION PUBLIQUE

Retraites

Sous la pression, le gouvernement a concédé la réouverture de discussions entre partenaires sociaux. Dans le même temps, le gouvernement continue à colporter des contre-vérités et à tenir des discours alarmistes pour justifier la réforme de 2023 et préparer le terrain pour de nouvelles attaques avec pour argument péremptoire celui de l'effort de guerre. Les propos du président du Conseil d'orientation des retraites, Gilbert Cette, pour qui "l'aménagement de la réforme de 2023" pourrait bientôt devenir "secondaire" voire "dérisoire" compte tenu des tensions géopolitiques, s'inscrivent dans cette offensive

De plus, le discours justifiant la réforme de 2023 a été en partie démenti par la Cour des Comptes qui confirme les éléments issus des travaux du COR : il n'y a pas de déficit caché, le système des retraites n'est pas en danger, les retraites de la Fonction publique de l'État sont à l'équilibre.

Assurer le financement de notre système de retraites est possible : c'est une question de choix dans le partage des richesses. Il faut en finir avec les exonérations de cotisations, les suppressions d'emploi et l'austérité salariale, dans le public comme dans le privé. L'augmentation immédiate du point d'indice est la première des réponses. Une refonte des grilles indiciaires, un accès pour toutes et tous au dernier grade avant la retraite, ainsi que la mise en œuvre réelle et effective de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes sont les réponses suivantes.

Carrières:

Le SNES FSU doit poursuivre le travail d'analyse engagé sur la classe exceptionnelle pour en dénoncer les inégalités et les insuffisances. Alors qu'une nouvelle campagne se prépare, il informe les collègues et les accompagne vers les voies de recours.

Egalité professionnelle:

Que ce soit le 8 mars dans la rue, ou tout au long de l'année au rectorat, le SNES FSU est pleinement engagé dans la lutte en faveur de l'égalité professionnelle et contre les VSS.

Actuellement, la section académique a pleinement investi les GT dédiés à l'élaboration du nouveau plan académique et œuvre dans tous les domaines à obtenir des avancées concrètes.

Le travail doit également se poursuivre au sein de notre organisation syndicale. La vie personnelle ne doit pas être un frein à l'engagement des femmes au sein de notre organisation syndicale. C'est pourquoi, le SNES FSU doit s'interroger sur la possibilité de permettre le remplacement, au sein de nos instances syndicales, des militantes pendant un congé maternité ou encore un congé parental. Notre employeur le permettant déjà dans le cadre des CSA, des F3SCT et des CAP.

Nous nous réjouissons de la réussite du 8 mars, signe que les revendications féministes trouvent un écho dans la société. Nous devons en parallèle lutter contre les groupes pseudo-féministes mais en réalité nationalistes comme Nemesis. Le SNES doit continuer de s'inscrire dans tous les mouvements progressistes féministes

Baisse de la prise en charge des arrêts maladie.

Le SNES-FSU rappelle son opposition à la mise en place des 90% pour les arrêts maladie à partir du 1er mars. La prise de conscience des collègues prendra toute sa mesure à partir du 1er juillet, date à laquelle le ministère commencera les ponctions avec effet rétroactif.

EDUCATION

1) Rentrée 2025 : l'académie de Lille est touchée de plein fouet pour la rentrée 2025

Le schéma d'emploi national, même remis à zéro (ni créations, ni suppressions) par le gouvernement Bayrou, n'empêche pas l'académie de devoir rendre de nombreux postes sans que ce retrait soit justifié par une réelle baisse des effectifs.

Pour 1180 élèves de moins dans le 2nd degré (prévisionnelle de rentrée 2025), on reprend 175ETP à l'académie de Lille, à raison de 106ETP en collège (85 hors SEGPA et 21 en SEGPA) et 69 ETP en lycée (secondaire et post-bac). On note des diminutions de capacité ~~voire des suppressions~~ dans de nombreux BTS, notamment tertiaires. Ces suppressions ont évidemment été vivement dénoncées par le SNES-FSU de Lille dans les instances (CSAD, CSAA, CAEN et CSA-RA) et localement dans les conseils d'administration. Au total, **rien que dans les collèges**, 361 ETP auront été retirés à notre académie depuis 2017.

Les 6 postes de CPE créés dans le cadre du plan pour la tranquillité scolaire seront bien insuffisants pour répondre aux besoins réels de l'académie. Quant aux 30 postes d'AED, s'ils doivent réellement être implantés, ne sont en réalité qu'un redéploiement de moyens.

En effet, le rectorat a informé les organisations syndicales d'un excédent budgétaire concernant les emplois d'AED, excédent d'environ 27 postes que l'académie devra rendre sur plusieurs années. Situation inacceptable tant les besoins des établissements sont immenses.

Fait nouveau dans l'académie de Lille, au mois de mars, de nombreux postes ne sont pas pourvus depuis septembre, des remplacements de moyenne et longue durée ne sont pas assurés depuis des semaines voire des mois, notamment en Lettres (Choc des savoirs) ou dans les disciplines qui ne sont enseignées qu'en lycée (eco-G par exemple). Il semble que les enveloppes Pacte, normalement allouées au RCD, permettent d'invisibiliser l'incapacité du rectorat à trouver des enseignant-es.

2) "Choc des savoirs"

Les mobilisations initiées par le Snes-FSU l'an dernier, le travail syndical réalisé depuis (enquêtes, action devant le conseil d'Etat), les effets du CSD sur le terrain ainsi que le coût des mesures Attal expliquent les reculs obtenus, sans mettre un coup d'arrêt à la réforme globale. Le ministère continue à porter un certain nombre de mesures liées au « choc des savoirs » : développement de l'IA, mise en avant des compétences psycho-sociales, nouvelle épreuve anticipée de culture mathématique, nouveaux programmes. Dans les conseils d'administration, de nombreux TRMD ont été rejetés et/ou motions déposées contre le CDS.

a) En collège

Si les regroupements en 4eme-3eme n'ont pas été généralisés, et ont été remplacés par 1 h d'accompagnement à la réussite par niveau, la pression hiérarchique demeure le plus souvent pour continuer à la mettre en place en 6eme-5eme.

Depuis quelques semaines, le CASF (conseil académique des savoirs fondamentaux ?) déploie son action au travers des visites d'établissements. Des IPR sont envoyés sur 3 ou 4 jours afin de planifier des rencontres avec les équipes, en particulier de français et de maths et de mener des observations en classe. Peu importe d'ailleurs que l'IPR soit de la discipline du cours qu'il observe ! Des collègues nous signalent également que

des questionnaires de pré positionnement leur sont parfois envoyés en amont. Ces visites ont pour but de "dégager des leviers opérationnels de réussite en vue d'un essaimage académique" précise le protocole de visite. Il prévoit l'observation possible, au moyens de nombreux d'indicateurs, de l'établissement, de l'équipe pédagogique, des élèves et bien sûr des résultats. Un outil de plus pour instaurer un pilotage par les chiffres, faire en sorte que les équipes adoptent les "bonnes pratiques" pour améliorer les résultats de l'établissement sans qu'il soit jamais question des moyens. Le Snes-FSU informe les collègues et les incitent à s'organiser collectivement pour ne rien se laisser imposer lors de ces visites.

b) En lycée, la généralisation des prépa- secondes est abandonnée.

Pour autant, dans notre académie, les deux classes de "prépa seconde" sont maintenues (une par département) alors qu'outre leur inutilité et le rejet qu'elles ont provoqué chez les collègues qui y sont intervenus, le MEN a annoncé leur extinction. Il est inacceptable de mettre des enseignant.es en difficulté dans un dispositif qui n'a fait preuve que d'inefficacité., d'autant que la mesure du DNB "barrage" a été abolie.

- le projet de création d'un "parcours renforcé" en classe de seconde à la rentrée 2026 pour les élèves ayant échoué au DNB, aux contours certes encore très flous, mais (dont on subodore ce que cela sera) qui semble prendre le chemin d'une seconde au rabais, est encore un exemple de pseudo-remédiation à la difficulté scolaire sans dotation de moyens, puisqu'on y évoque surtout de l'Accompagnement Personnalisé et à l'orientation qui ne sont plus financés depuis la réforme Blanquer. Il s'agit une fois de plus de poser un emplâtre sur une organisation du lycée et des réductions de moyens en résultant, issues de la réforme Blanquer. Le SNES-FSU de Lille réclame de vrais moyens en dotations horaires pour fournir des conditions d'enseignement correctes avec des effectifs raisonnables pour accompagner tous les élèves en lycée. Cela suppose une vraie mise à plat de la dernière réforme du lycée.

c) Nouveaux programmes.

- En langues vivantes, lettres et mathématiques les collègues vont à nouveau subir un changement de programmes élaborés sans concertation, ni consultation autre que celles proposées par le Snes-FSU. Cela cause beaucoup d'inquiétude chez les enseignant.es, et le nombre d'inscriptions aux stages disciplinaires en témoigne.

Dans l'immédiat, le Snes-FU demande le report des projets de programmes de cycle 3 en français et en mathématiques, dont la consultation se réduit à peau de chagrin alors que les changements de paradigme questionnent grandement. **Il exige le report de la mise en oeuvre de nouveaux programmes afin d'associer les collègues à leur réécriture totale.**

- Lors de la Commission Spécialisée des Lycées du jeudi 13 mars, la nouvelle épreuve anticipée en classe de première de " CULTURE mathématique" (pas de "mathématiques" attention...sic !) a été explicitée : une 1ère partie « automatisme » en QCM avec correction automatisée (pas d'autres détails) et une 2ème partie différenciée selon 3 profils : élèves suivant la spécialité maths, élèves avec seulement maths en tronc commun, et élèves en Voie Technologique avec maths intégrées à la spécificité. Les élèves n'auront pas droit à la calculatrice. Les résultats seront publiés comme l'EAF début juillet. Pointons que cette épreuve anticipée est redondante avec le CCF du tronc commun, l'épreuve de spécialité, et l'épreuve de spécificité en STI2D. Ah non, c'est de la CULTURE mathématiques, rien à voir...

La section académique interviendra sur ce sujet lors des Comités de Suivi des Examens à venir.

- Voie Technologique :

La CSL a également dévoilé quelques détails sur la nouvelle épreuve pratique en STI2D (les autres filières technologiques n'en méritent pas apparemment...): elle devrait avoir lieu en mai (qui est aussi une période d'examens en BTS, de CCF en EPS, etc...), avec accès à une banque nationale de sujets. Nous ne savons pas encore si cette dernière compilera des sujets imposant un matériel particulier, les labos de STI2D en étant

souvent totalement ou très dépourvues depuis la réforme de 2010-11, même s'il a été précisé que cette épreuve pratique impliquera de la conception et de la réalisation, pas de la simple simulation. Mais alors, quid du matériel à acheter par les régions ? Si elles refusent faute de budget suffisant ou tardent à le faire, quels recours ? Encore une bonne idée mal préparée, sans aucune anticipation ni consultation et surtout qui vient à rebours des précédentes réformes menées en SII qui toutes avaient pour but d'aller vers plus d'abstraction. Au vu des soucis liés aux budgets ayant entraîné de nombreux rejets de budgets en CA dans les lycées de l'académie de Lille, il faudra une grande vigilance du SNES national et du SNES académique sur cette question.

STMG

Le dernier rapport de l'IG sur la série STMG (daté de 2023 mais publié en juillet 2024) propose trois scénarii : celui du maintien des trois voies de formation, celui de l'intégration de la série STMG dans la voie générale et celui de la disparition de la voie technologique. Les deux derniers sont dangereux et cela aurait nécessairement des conséquences pour les personnels des disciplines technologiques (en l'occurrence en économie et gestion) et pour les élèves dans un contexte où la grave pénurie d'enseignants d'économie et gestion pourrait être un prétexte à la mise en oeuvre de ce scénario. Conformément à ses mandats, le SNES doit veiller au maintien de la voie technologique, avec en son sein la série STMG, qui doit garder son caractère "technologique", qui permet depuis longtemps de donner leur chance de succès au bac et dans le supérieur à des élèves ayant une appétence pour ses enseignements ou trop fragiles pour la voie générale.

3) Parcoursup, Fiches Avenir

Il est demandé cette année aux enseignants des équipes pédagogiques des classes de terminale de fournir une appréciation qui sera remontée sur les Fiches Avenir là où les années précédentes remontaient automatiquement les appréciations des bulletins des 2 premiers trimestres. Certaines directions justifient la démarche en pointant la nécessité de distinguer le seul bilan du travail engagé sur le trimestre d'une synthèse capable de mieux saisir la "trajectoire" du candidat. C'est une nouvelle charge de travail qui est donc imposée alors qu'aucun texte réglementaire ne rend encore obligatoire cette saisie de la fiche avenir. Le SNES-FSU dénonce cette charge de travail supplémentaire alors que les bulletins peuvent amplement suffire. Il continue de dénoncer Parcoursup et la logique de sélection qu'il impose à l'entrée de toutes les formations du supérieur. Cette logique transforme nos métiers, ce développement de la Fiche Avenir contribue à nous basculer du statut d'évaluateur de nos enseignements vers un statut d'auxiliaires des opérations d'orientation et de sélection. Et nous ne sommes même pas assurés d'avoir la maîtrise de cet outil, l'algorithme pourra mouliner grâce à des mots-clés pour chercher à toujours mieux profiler les candidats. Le SNES-FSU appelle les collègues à mettre en discussion cette nouvelle injonction qui ne doit pas être considérée seulement comme une demande administrative et technique ; les équipes doivent pouvoir décider de l'opportunité ou pas de les remplir et s'engage à dénoncer cela au niveau ministériel pour que ce ne soit pas rendu obligatoire l'an prochain. Dans le même ordre d'idée, la sécurisation de l'accès à Parcoursup pour vérifier les vœux des élèves oblige les professeurs principaux à scanner des QR codes et à utiliser leur smartphone, c'est un choix qui entérine une nouvelle capitulation de l'Éducation Nationale face à la logique du "tout numérique" que l'employeur fait reposer par ailleurs sur le matériel privé des salariés.es.

4) De l'engagement au conditionnement à la Défense

Le SNU, bien que ne bénéficiant plus d'un budget, persiste sous forme de "classes engagées" dont certaines subissent des "ateliers" au contenu très militaire. Il est toujours prévu que des élèves aillent effectuer des "séjours de cohésion" au mois de juin.

Au moment où E. Macron voudrait relancer le SNU sur fond de tensions géopolitiques, le SNES-FSU continuera de s'opposer à tous les dispositifs et labels visant à engager la jeunesse dans "l'effort de défense", et en demande la suppression. Le Snes-FSU s'oppose à la montée du militarisme ambiant et à toute forme d'embrigadement de la jeunesse.

5) Dotations de fonctionnement des EPLE

Dotation des collectivités en baisse : réduction des crédits AP (activité pédagogique). La fin d'année 2025 sera difficile, une fois les crédits consommés. D'autant plus avec les annonces brutales de restriction de l'ordre de 20 millions d'euros du Pass culture par l'Etat. La section académique se mandate pour mener une enquête sur les conséquences des baisses de dotation sur les crédits pédagogiques et pour dénoncer le choix des collectivités de sacrifier l'éducation à l'austérité. Les dotations globalisées, en collège, sont elles aussi réduites à la portion congrue depuis plusieurs années, ce qui ne permet pas le renouvellement des manuels malgré les changements de programmes. Qu'il s'agisse des collèges et des lycées, des dizaines d'établissements ont été placés en règlement conjoint.

Il ne peut être question d'utiliser la baisse démographique pour faire des économies sur le dos de nos élèves. Celle-ci doit être au contraire l'occasion de donner plus à nos établissements dans la Région la plus pauvre de France (taux de pauvreté de 18%) afin d'investir dans l'avenir et de tenter de compenser les difficultés sociales nombreuses au sein du service public d'éducation nationale.

La restriction des budgets autour des dépenses obligatoires réglementaires qu'invoque la Région et des collectivités locales porte atteinte aux financements pour les sorties et voyages scolaires, ce qui témoigne d'une perte d'ambition et d'ouverture culturelle.

6) CPE

A la veille des 10 ans de la circulaire de missions des CPE, les attaques contre le métier n'en finissent pas.... Le Sénat a, en effet, adopté diverses mesures, parmi elles, la possibilité donnée aux conseillers principaux d'Education de fouiller les sacs des élèves pour protéger les élèves et les personnels. Sans surprises, il s'inscrit dans l'avis du conseil supérieur des programmes rendu public en janvier 2024 et préconisant de "recentrer les missions des CPE sur le respect du règlement intérieur par les élèves et leurs parents, et le soutien vigilant à l'autorité des enseignants en cas de difficulté".

La préparation de rentrée et les mesures d'emploi des AED et des CPE se font quant à elles au regard du nombre de faits établissements signalés (pour ceux qui le sont) par les directions d'EPL, faisant ainsi fit de toute dimension éducative.

Dans la continuité de la motion votée à l'unanimité à l'occasion du congrès de la Rochelle, le SNES FSU doit repartir en campagne et défendre une vision éducative et émancipatrice du métier de CPE. Les conseillères et conseillers principaux d'éducation ne sont pas des surgés.

ACTION

- Les actions initiées par le Snes-FSU dans notre académie n'ont pas pu s'inscrire dans un cadre et une dynamique nationale. Pourtant, un certain nombre d'établissements se sont particulièrement mobilisés, et les CA ont encore cette année, été des lieux de refus de DGH insuffisantes ou du choc des savoirs.

Il faut désormais envisager une action d'ampleur nationale au mois de mai : le Snes et la FSU doivent jouer un rôle moteur sur les questions de conditions de travail, de salaires, de protection sociale et de retraites. C'est une des réponses syndicales à opposer à celles et ceux qui veulent sacrifier les services publics à "l'effort de défense". **C'est ce que laisse entendre F. Bayrou sur l'abrogation de la réforme de 2023, en voulant clore le "conclave", lui qui s'était déjà empressé de restreindre son cadre d'action dès sa mise en place (retour à l'équilibre, refus du référendum), et qui a exclu nos organisations des discussions. Cette nouvelle donne pourrait être favorable à la mobilisation, notamment sur la question des retraites : c'est pourquoi le Snes-FSU prévoit une campagne et un matériel militant pour reprendre la main..**

- L'action du Snes et de la FSU en faveur d'un programme EVARS doit être prolongée. Pour informer et protéger les collègues, de plus en ciblés par l'extrême-droite et les conservateurs, le Snes-FSU intervient à tous les niveaux et met en place une stratégie de formation ambitieuse.
- De Stanislas à Bétharram : le Snes-FSU continue à travailler au rassemblement du camp laïque pour dénoncer la contribution du privé sous contrat à la ségrégation scolaire, ainsi que l'impossibilité de contrôler les établissements confessionnels retranchés derrière le "caractère propre" posé par la loi Debré dont il veut l'abrogation.
- Choc des savoirs en collège : les hiérarchies locales ont pesé de tout leur poids pour reconduire les regroupements en 6ème-5ème pour la rentrée 2025, en dépit de l'absence de cadre réglementaire prescriptif. D'ici la fin de l'année scolaire, le Snes-FSU arguera de la non publication de nouveaux textes, ou de l'abandon éventuel du dispositif pour proposer aux collègues de rétablir le groupe-classe en Lettres et Mathématiques, en agissant en conseil d'administration.
- Dans l'immédiat, il appelle à participer massivement aux marches des solidarités dans le cadre de la journée mondiale contre le racisme et le fascisme le samedi 22 mars 2025, dans la poursuite du 8 mars.
 - Le SNES-FSU appelle les retraité·es à participer massivement aux manifestations du 20 mars à la manifestation avec les autres organisations de retraité·es pour les droits à la santé, l'accès au soin et exiger un autre budget de la Sécurité sociale 2025.

1 abst

25 POUR